REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article N°L 2121-10 et 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

****

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le

MERCREDI 25 JUIN 2025

à 19 H 00

Hôtel de ville, Salle du Conseil – 45, rue de la Mer à Luc-sur-Mer

En séance publique

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du procès-verbal du 02 juin 2025

2/ Compte-rendu de l'activité des conseillers communautaires (art. L. 5211-39 al. 2 du C. GCT)

2-01 Conseil communautaire du mardi 24 juin 2025 à 18h30 à Bernières-sur-Mer

3/ Casino

3-01 Présentation du rapport annuel 2023-2024 du concessionnaire – Casino de Luc-sur-Mer

3-02 Avenant n°1 à la concession de service public pour l'exploitation du Casino municipal de Luc-sur-Mer

4/ Urbanisme

4-01 Avis de la commune sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Cœur de Nacre adopté par le Conseil Communautaire le 15 mai 2025

5/ Action sociale

5-01 Mise en place d'une mutuelle communale – Conventions de partenariat avec les assureurs AXA et COMPLEVIE

6/ Intercommunalité

6-01 Signature de la convention de participation au réseau lecture publique mis en place par Cœur de Nacre

6-02 Approbation du rapport d'activités 2024 de Cœur de Nacre

7/ Ressources humaines

7-01 Instauration de régime d'équivalence pour les agents intervenant dans le cadre de courts séjours

8/ Finances

8-01 Décision modificative n°1 – Budget principal COMMUNE DE LUC-SUR-MER

9/ Informations générales

MAIRIE DE LUC-SUR-MER (CALVADOS)

Le Maire
Philippe CHANU

*Publié le **20 juin 2025***